



Lettre externe d'information de la centrale de Gravelines

26 août 2019

PRODUCTION

- Les unités de production n°2, 3, 4 et 6 sont en fonctionnement, à disposition du réseau électrique.
- L'unité de production n°1 est à l'arrêt programmé pour visite partielle.
- L'unité de production n°5 est à l'arrêt programmé pour visite partielle.

EXPLOITATION

Événement de sûreté

En février 2018, les équipes du site installent une unité mobile de traitement des effluents (appelée skid) dans le bâtiment des auxiliaires nucléaires, commun aux unités de production 3 et 4.

Une fiche d'anomalie de sectorisation* est créée pour signaler la perte d'intégrité d'un local, car la mise en place du skid nécessite de laisser une porte coupe-feu ouverte à partir du 22 mars 2018. Le 16 avril 2018, le responsable Sectorisation solde la fiche d'anomalie car l'extraction informatique n'indique aucune perte d'intégrité en cours sur l'ouvrage concerné. Le 17 juillet 2019, lors d'une inspection, l'Autorité de sûreté nucléaire constate l'absence de fiche d'anomalie de sectorisation alors que le skid est en service. Une nouvelle fiche d'anomalie de sectorisation est créée pour régulariser la situation. Cet écart de gestion documentaire, qui n'a pas eu de conséquence sur la sûreté de l'installation ou sur l'environnement a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire le 23 août 2019 au niveau 0, en-dessous de l'échelle INES.

*La sectorisation incendie est un découpage des locaux en secteurs et zones de feu. Ces volumes de feu sont séparés les uns des autres par des parois et des portes coupe-feu qui s'opposent à la propagation de l'incendie.

VISITE PARTIELLE

UN NOUVEAU ROTOR POUR L'UNITE N°1



Un nouveau rotor, pièce maîtresse du groupe turbo-alternateur qui fabrique l'électricité, a été installé le 16 août en salle des machines de l'unité de production n°1.

Lors des contrôles réalisés sur l'alternateur en début de visite partielle, un défaut d'isolement avait été détecté sur le rotor. Le rotor a donc été démonté afin de procéder à son expertise et à son remplacement. Cette pièce pesant 179 tonnes de longueur a été hissée à 15 mètres de hauteur pour rejoindre le rotor et former ainsi l'alternateur*. Les opérations de manutention ont été minutieusement préparées. Avant le début du levage, risque majeur sur les installations industrielles, l'analyse de risque approfondie a été réalisée en collaboration avec toutes les parties prenantes. La salle des machines a été évacuée, les équipes se sont longuement réunies pour le briefing pour sécuriser l'opération. Félicitations aux équipes de professionnels mobilisés toute l'année pour fournir une électricité sûre et sans CO2.

*L'alternateur est comparable à une énorme dynamo constituée d'une partie fixe appelée le **stator**, à l'intérieur duquel tourne le **rotor** à 1500 tours/min. La rotation du rotor génère dans la bobine un courant alternatif c'est-à-dire un mouvement de va-et-vient des électrons dont la fréquence varie en fonction de la vitesse de rotation de la bobine.





AGENDA DE RENTREE

DÉBAT SUR LA GESTION DES MATIÈRES ET DÉCHETS NUCLÉAIRES LE 12 SEPTEMBRE À SPORTICA



Sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), 23 réunions publiques autour du Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR) sont organisées sur l'ensemble du territoire.

Le 12 septembre 2019 à 18h30, la seconde réunion publique organisée dans le Nord, se tiendra à Sportica. Le thème abordé : « Comment gérer les déchets issus d'un accident nucléaire ? ».

Ce débat va permettre d'interroger et d'enrichir les décisions stratégiques de court, moyen, et long terme sur divers aspects et questions sur la gestion des matières et déchets radioactifs. Des solutions existent, c'est le moment d'en parler !

Le débat est ouvert à tous, pour y participer rendez-vous jusqu'au 25 septembre sur <https://participons.debatpublic.fr/>
Pour ne rien manquer du débat :

- le compte Twitter du débat @DebatPNGMDR
- la page Facebook

CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DES COMPRIMÉS D'IODE

4 RÉUNIONS PUBLIQUES ORGANISÉES DANS LE NORD ET LE PAS DE CALAIS

En octobre, la Commission Locale d'Information (CLI) de Gravelines organisera 4 réunions publiques d'information, ouvertes à tous, dans le cadre de la campagne de distribution des comprimés d'iode pour les communes du nouveau rayon du Plan particulier d'intervention.

- vendredi 4 octobre à 18h30 à l'amphithéâtre de la Cité de la dentelle de Calais,
- jeudi 10 octobre à 18h30 à la salle des fêtes de Rumingham
- vendredi 18 octobre à 18h30 à Dunkerque
- vendredi 25 octobre à 18h30 à Pitgam

ENVIRONNEMENT

A LA PLAGE POUR UNE GRANDE OPÉRATION NETTOYAGE



Le 20 juin dernier, l'équipe de documentalistes a bravé les grands vents, sacs poubelles en mains, pour apporter sa contribution à l'environnement. Profitant de l'installation des « bacs à marées », elle est partie à l'assaut de la plage de Petit Fort Philippe.

Quand ils ont choisi l'action qu'ils souhaitent travailler pour renforcer la cohésion d'équipe, les documentalistes sont tous tombés d'accord : faire un geste en faveur de la planète. Ils ont décidé de profiter des bacs à marée mis en place par la commune, pour nettoyer la plage derrière la centrale : "pour nous il était important de montrer que l'on peut travailler dans le nucléaire et être soucieux de l'environnement, l'un ne va pas sans l'autre". Sacs poubelles en mains, l'équipe de la Doc a consacré la matinée à nettoyer la plage : "nous avons récolté environ 100 kg de déchets. Cela nous a surpris car au premier abord la plage semblait « propre » !

Au final, un bon esprit d'équipe et la satisfaction d'avoir pu contribuer à la préservation de la nature, grâce à leur geste éco-citoyen, que du positif !